

Suite à la mobilisation des enseignant·e·s le 13 janvier dernier, la passation des évaluations de mi-CP semblait être remise en cause.

Pourtant, le 15 février, Blanquer en impose la passation au retour des vacances de février. Une fois de plus, nos arguments légitimes ne se voient opposer que mépris ! Ignorés aussi les doutes de la DEPP (direction de l'évaluation du ministère) qui s'interroge sur l'utilité de ces évaluations *[ces évaluations ne pourront même pas être utilisées en comparaison des années précédentes du fait de leurs conditions perturbées de passation et des conditions d'apprentissage dégradées depuis la rentrée.]*

Le 17 février dernier, l'ensemble des organisations syndicales du premier degré a demandé, dans un communiqué unitaire, l'annulation ou la suspension des évaluations de mi-CP, prévues au départ en janvier.

SUD éducation 56 a déjà dénoncé l'inutilité, voire la dangerosité de ces évaluations.

De plus, organiser ces évaluations à marche forcée après une période en dents de scie n'a aucun sens,

SUD éducation 56, avec les autres organisations syndicales du premier degré, dénonce cette décision irresponsable qui va mettre en difficulté les personnels et risque de placer de nombreux·ses élèves en position d'échec.

Sud éducation 56 s'opposera à toute forme de sanction qui toucheraient des enseignant·e·s refusant la passation des évaluations nationales de mi-CP.

SUD éducation 56 appelle à ne pas participer à cette mascarade.

REFUSONS DE FAIRE PASSER CES EVALUATIONS

Communiqué du 22 février 2022